

Tourisme

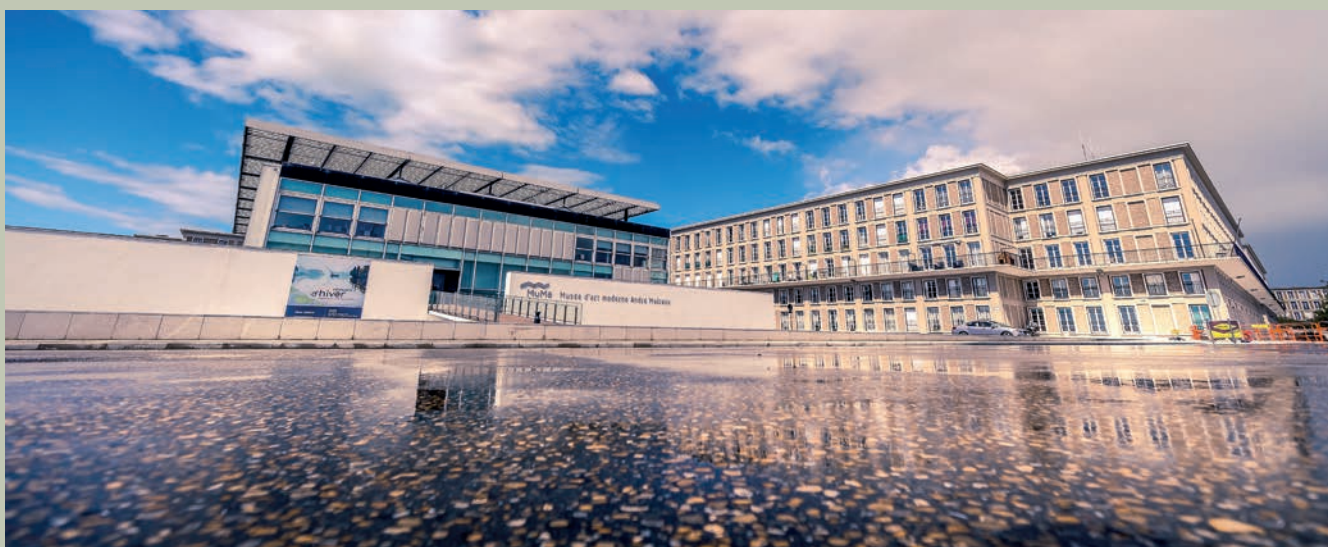
PLUi



Plan Local
d'Urbanisme
intercommunal

Accueillir l'avenir, préserver l'espace

Janvier 2023



Visiteurs

2,5 M

de visiteurs au Havre
et à Étretat en 2021



Nuitées

1 M

Près d'
de nuitées au Havre
et à Étretat en 2019



9

musées

Le tourisme sur le territoire de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole bénéficie de nombreux atouts historiques et géographiques dont un littoral maritime de 34 km de long, des paysages variés entre campagne, ville et pôle industrialo-portuaire, des patrimoines historiques et culturels riches et un positionnement central au cœur de la Normandie à proximité de sites à fort rayonnement international. Le Havre, son offre urbaine, culturelle et patrimoniale, et Étretat et ses emblématiques falaises sont les deux totems touristiques du territoire.



**Quelles typologies
de tourisme sur le
territoire ?**



**Où vont
les touristes ?**



**Quelle offre
d'hébergements
pour les touristes ?**

Une diversité de touristes sur un même territoire



Croisière

418 000

passagers pour 145 croisières maritimes en 2018

12 800

passagers pour 106 croisières fluviales en 2018



Randonnée

38

boucles de randonnée

2 GR®

2 véloroutes



Évènementiel

1

centre des congrès / parc des expositions

11

sites / salles de spectacles

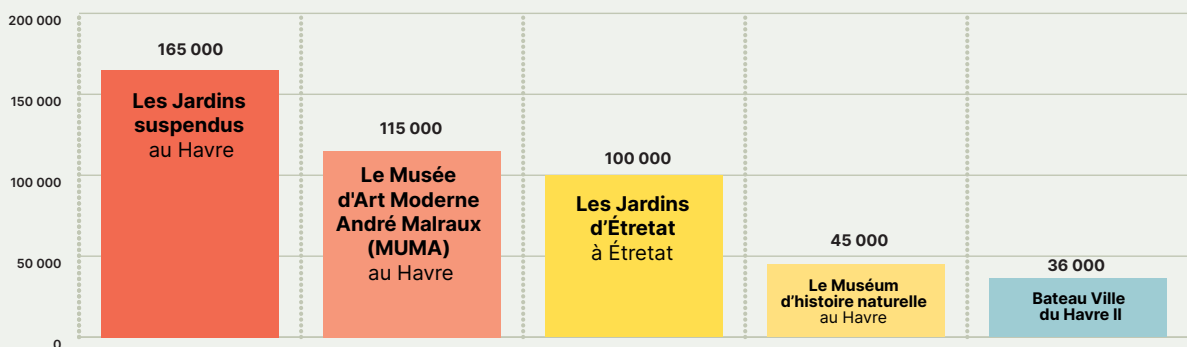
Le territoire de la Communauté urbaine s'affirme comme une destination touristique majeure aux multiples facettes : culture, croisière, tourisme d'affaires, patrimoine bâti, tourisme de nature, tourisme balnéaire, tourisme vert, tourisme industriel...

De nombreux sites touristiques principalement localisés au Havre

L'offre muséale du territoire est variée et de qualité. Impulsée par le classement Unesco du centre reconstruit du Havre et la labellisation Pays d'art et d'histoire, la mise en tourisme du patrimoine local offre un riche panel de visites et de lieux d'intérêt à celui qui découvre le territoire.



Top 5 des sites touristiques avec billetterie les plus fréquentés en 2019



Une offre en hébergement touristique grandissante mais peu variée



Hébergements

61

hébergements collectifs touristiques en 2022 dont 50 hôtels

6 223

lits en hébergements collectifs touristiques en 2022

La capacité d'accueil du territoire a augmenté ces dernières années, soutenue par l'ouverture de plusieurs hôtels et résidences de tourisme principalement au Havre et à Etretat. L'ouverture prochaine d'une auberge de jeunesse au Havre devrait compléter cette capacité d'accueil. L'offre en hôtellerie de plein-air tend quant à elle à diminuer.

Un nombre croissant de résidences secondaires



+54%

de résidences secondaires entre 2008 et 2018

+94 logements à Étretat

(évolution constante depuis 1968)

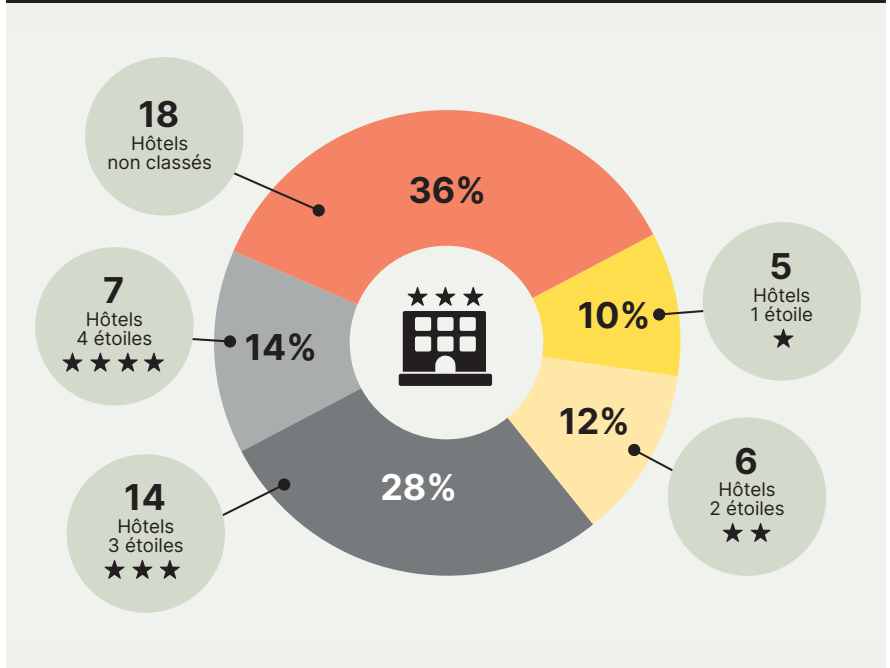
+989 logements au Havre

(évolution marquée depuis 2012)



L'attractivité touristique du territoire se traduit également par l'augmentation du nombre de résidences secondaires.

Classement hôtelier 2021



L'offre d'hébergement entre particuliers



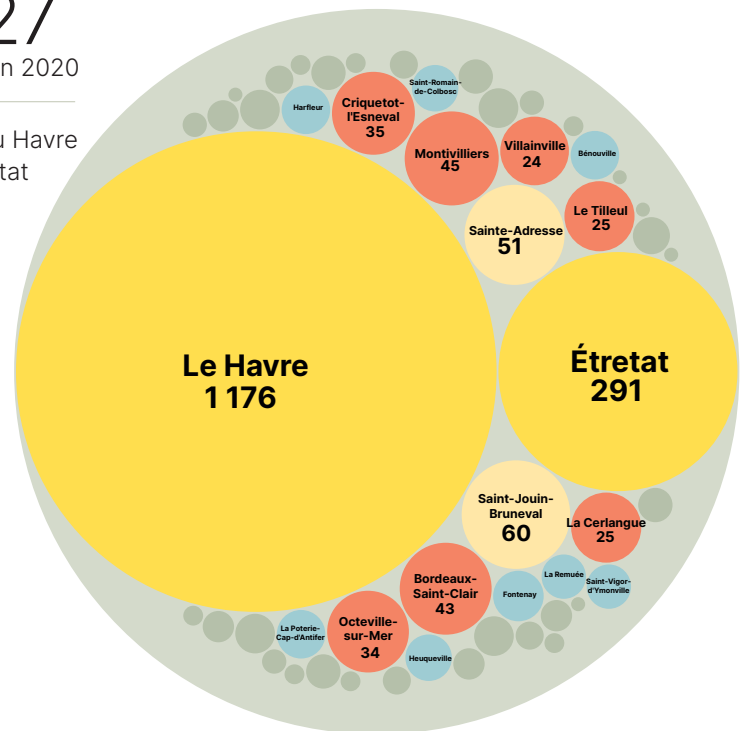
2027

offres dans la CU en 2020

dont 1 176 offres au Havre et 291 offres à Étretat

Catégorie de nombre d'offres :

- Plus de 100
- Entre 50 et 100
- Entre 20 et 50
- Entre 10 et 20
- Moins de 10



Camping-cars : une offre à organiser

Le territoire attire également de nombreux camping-caristes. Le territoire est peu doté d'infrastructures d'accueil entraînant une sur-fréquentation des parkings et du stationnement sauvage notamment en site naturel protégé.

| Zoom Opération Grand Site Falaises d'Étretat-Côte d'Albâtre

Le Grand Site Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre s'étend sur 13 communes réparties sur 2 intercommunalités : la Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral et la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Les falaises de la côte d'Albâtre attirent un grand nombre de visiteurs, notamment en période estivale. Cette labellisation en cours a pour but de préserver le paysage, d'encadrer les flux touristiques et de favoriser un tourisme durable.



| Zoom Croisière

Le territoire a élaboré un plan ambitieux de développement de la croisière pour atteindre 600 000 passagers d'ici 2030 et augmenter les retombées économiques pour le territoire havrais et normand. Il s'agit d'accroître le nombre d'escales et de renforcer le positionnement de la place havraise comme tête de pont, en s'appuyant notamment sur la modernisation des infrastructures, dont l'électrification des 3 quais et le réaménagement de la pointe de Floride et de son terminal pour l'accueil des croisiéristes.



Les 4 grands enjeux touristiques

<p>↓</p> <p>1.</p> <p>Préserver et valoriser la diversité des patrimoines</p> <p>qu'ils soient architecturaux ou paysagers sur l'ensemble du territoire.</p>	<p>↓</p> <p>2.</p> <p>Renforcer la capacité de la destination</p> <p>à générer des retombées économiques plus importantes sur le territoire (allongement de la durée de séjour, montée en qualité des offres, encadrement de l'ubérisation du tourisme...).</p>	<p>↓</p> <p>3.</p> <p>Diffuser les flux depuis les portes d'entrée touristiques</p> <p>que sont Le Havre et Etretat, en travaillant la complémentarité des différentes offres de la destination.</p>	<p>↓</p> <p>4.</p> <p>Développer un tourisme durable</p> <p>et décarboner les mobilités touristiques.</p>
---	--	---	--

Photos © Page 1, page 2 (à droite) et page 4 (en bas) : Philippe Bréard ; page 2 (à gauche) : Alexandre Réty ; page 3 : Patrick Boulen ; page 4 (en haut) : Anne-Bettina Brunet